

Le lait, les tisanes diurétiques facilitent l'élimination urinaire ; les eaux de Contrexéville, de Vittel, d'Evian visent le même objet. Le nitrate, l'acétate de potasse à la dose de 2 à 4 gr. par jour, le benzoate de soude et surtout le lactose augmentent la diurèse. On a également prescrit le calomel associé à la digitale, à la scammonée et à la scille suivant cette formule :

Poudre de scille.)
Poudre de digitale.) à 0 gr. 05
Résine de scammonée.)
Calomel.) 0 gr. 01

pour une pilule (20 semblables), 3 par jour.

La theobromine agit plus spécialement sur l'épithélium du rein et n'augmente pas la tension vasculaire ; elle rend des services à la dose de 2 à 4 grammes par jour, par fraction de 0,56 contig. toutes les trois heures.

Les médicaments cardiaques : digitaline, cafécino, spartéine, strophanthus trouvent leur indication dans les cas où le cœur flétrit et se dilate et quand l'œdème se généralise. Le Kola Astier est aussi d'un usage fréquent.

Millard conseille beaucoup comme diurétique la potion suivante :

Baies de genièvre 10 gr., à faire infuser dans : eau bouillante 200 gr. Filtrez et ajoutez :

Nitrate de potasse	2 gr.
Acétate de potasse	2 gr.
Oxymel scillistique.	30 gr.
Sirop des cinq racines.	35 gr.

A prendre en 4 à 5 fois dans les 24 heures.

Les purgatifs ont un triple but : ils réalisent l'antisepsie de l'intestin ; ils dégorgent le système porteur en amenant une violente spoliation séreuse ils tendent à faire résorber l'ascite. Il convient de ne les employer qu'à bon escient et de ne pas en abuser. Leur usage intempestif augmente la constipation, provoque des poussées hémorroïdaires, affaiblit le malade. Au moment des phases congestives hépatiques, un purgatif est indiqué, par exemple : le sulfate de soude et surtout le calomel à la dose de 0,40 à 0,60 en deux ou trois fois. En temps ordinaire, on prescrira des laxatifs légers tels que le suivant :

Stème de tartre soluble.) à 15 gr.
Soufré précipité.)
Poudre de réglisse.)

Une cuillerée à entremets ou à soupe le matin à jeun dans un peu d'eau.

Notons en terminant que l'administration de purgatifs violents peut provoquer des hémorragies gastro-intestinales graves chez certains cirrhotiques.